



---

ORDRE DU JOUR DE LA **SÉANCE ORDINAIRE** DU CONSEIL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, À ÊTRE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE (QUÉBEC) LE **LUNDI, 15 MARS 2010 À 19 h 30.**

---

**01 - Ordre du jour**

01.01 Approbation de l'ordre du jour.

**02 – Déclaration / Proclamation**

02.01 Dépôt de la liste des changements au personnel pour le mois de février 2010, telle que préparée par M. André Lévesque, chef de division – Ressources humaines.

02.02 Dépôt de la liste des engagements de crédits (commandes) pour la période du 1<sup>er</sup> février 2010 au 28 février 2010 et de la liste des virements budgétaires au 28 février 2010.

**05 – Période de questions**

**10 – Réglementation**

10.01 Déposer un avis de motion relatif au projet de règlement modifiant le règlement n° 1495 concernant les nuisances afin de déterminer la période à laquelle une balise de déneigement constitue une nuisance, lequel doit être adopté lors d'une prochaine séance du conseil.

10.02 Déposer un avis de motion relatif au projet de règlement modifiant le règlement n° 2495A sur le zonage de l'ancienne Ville de Pointe-Claire relativement aux empiètements permis dans les marges minimales pour les zones résidentielles et d'appartements, lequel doit être adopté lors d'une prochaine séance du conseil.

10.03 Adopter un règlement portant le n° PC-2766 et décrétant un emprunt à long terme et une dépense de 450 000\$ afin de pourvoir à l'achat d'un tracteur-souffleur.

10.04 Prendre acte du rapport de la greffière sur la procédure d'enregistrement tenue le 8 mars 2010 à l'égard des règlements suivants:

PC-2764: Règlement décrétant un d'emprunt à long terme et une dépense de 1 000 000\$ pour des travaux de repavage et de réfection de trottoirs et de bordures à divers endroits dans le secteur industriel;

PC-2765: Règlement décrétant un d'emprunt à long terme et une dépense de 11 415 000\$ pour des travaux de voirie, d'aqueduc et d'égouts, des travaux reliés à la rénovation de bâtiments et des travaux d'aménagement de surfaces sportives ainsi que la stabilisation de berges;

Et noter qu'aucune personne habile à voter n'a demandé qu'un référendum soit tenu à l'égard de ces règlements.

10.05 Considérer une dérogation mineure au règlement de zonage 2495A pour permettre au 12, Place de la Triade, l'installation d'une troisième enseigne pour un établissement commercial, en sus des deux enseignes déjà permises (IGA Extra Beck - 8509) (*Les citoyens peuvent s'adresser au conseil sur ce point*).

10.06 Adopter un premier projet de règlement modifiant le règlement n° 2495A sur le zonage de l'ancienne Ville de Pointe-Claire ayant pour objet la création d'une nouvelle zone portant le n° Ra374 à l'égard de la propriété située au 114, avenue Empress.

10.07 Adopter un premier projet de règlement modifiant le règlement n° 2495A sur le zonage de l'ancienne Ville de Pointe-Claire relativement aux empiètements permis dans les marges minimales pour les zones résidentielles et d'appartements.

- 10.08 Adopter un premier projet de règlement modifiant le règlement n° 2495A sur le zonage de l'ancienne Ville de Pointe-Claire afin de modifier les dispositions particulières applicables à la zone Ra291 (secteur de l'avenue de Compton Crescent) de façon à modifier les marges latérales minimales requises.

## **20 – Administration et finances**

- 20.01 Autoriser le Service de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à formuler une demande d'aide financière auprès du ministère du Patrimoine Canadien à être versée au Comité de la fête du Canada de Pointe-Claire.
- 20.02 Autoriser le Service de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à formuler une demande d'aide financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois à être versée à la Ville de Pointe-Claire pour la tenue de la Fête nationale du Québec 2010 sur son territoire.

## **30 – Contrat**

- 30.01 Octroyer un contrat de 30 680,98\$ pour la fourniture de services d'arrosage des plates-bandes et des bacs à fleurs à divers endroits pour l'année 2010 à la société «9042-0845 Québec inc.» (appel d'offres IH100001).
- 30.02 Renouveler le contrat de 50 475,13\$ pour des services de fertilisation, d'aération, de sur-ensemencement, de terreautage et de gazonnement des terrains sportifs et de prestige à la société «Pelouse Santé inc.» (appel d'offres IH90005).
- 30.03 Approuver les trois (3) protocoles d'entente à intervenir entre le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et la Ville de Pointe-Claire relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Programme de renouvellement des conduites.

## **50 – Ressources humaines**

- 50.01 Autoriser la nomination temporaire, en vue de la permanence, de Mme Mary-Christine Mullins au poste de conseillère en ressources humaines à compter du 16 mars 2010.

## **60 – Varia**

- 60.01 Adopter une résolution pour «l'Heure de la Terre» qui aura lieu entre 20h30 à 21h30 le 27 mars 2010.

## **70 – Levée de la séance**